



## Communiqué de presse

Talence, le 16 janvier 2019

### **La pépinière d'entreprises de Talence s'agrandit**

**Après sa création il y a cinq ans dans un quartier prioritaire de la ville, la pépinière double sa superficie : désormais, elle peut accueillir jusqu'à 22 entreprises et propose un espace de coworking pour mieux répondre aux attentes des jeunes créateurs.**

Fin janvier 2019, la pépinière de Talence aura doublé sa superficie et sa capacité d'accueil : elle va ouvrir, dans la seconde aile du château de Thouars où elle est installée, huit locaux supplémentaires de 15 à 25 m<sup>2</sup> chacun. Elle va également y ajouter un espace de coworking avec huit postes (location au mois avec coût progressif selon les années). Cet espace est destiné aux structures n'ayant pas forcément de salarié et ayant besoin d'être accompagnées dans leur développement.

La pépinière talençaise va donc passer de 9 à 22 entreprises potentielles. Déjà, sept nouvelles sociétés seront installées d'ici le 25 janvier, date officielle d'inauguration de cet agrandissement.

Créée en octobre 2013, la pépinière est un véritable outil de développement économique qui a accompagné 25 entreprises d'horizons différents, généré 80 créations d'emplois, instruit 60 candidatures, provoqué 300 rencontres et proposé 72 animations économiques (formations, conférences).

Ce projet concrétise la création, à Talence, d'un véritable pôle économique métropolitain : *L'économie de proximité est non seulement un axe majeur de la politique de développement économique de la ville mais c'est également un formidable outil de création d'emplois qualifiés et locaux* », explique Marc Labourdette, adjoint en charge de l'économie, de l'emploi et du développement intercommunal.

#### **La philosophie de la pépinière de Talence**

Elle offre un accueil temporaire (de maximum 3 ans) à de jeunes entreprises innovantes (ayant moins de 2 ans d'existence). Elle met à leur disposition l'ensemble du matériel nécessaire : locaux, massicot, relieuse, photocopieuse, salle de réunion, salle d'accueil, réception de colis. Au-delà du matériel, la structure offre également un accompagnement aux gérants afin de les aider à monter en compétences, à apprendre le métier de « chef d'entreprise » et à se construire un réseau professionnel (par exemple, avec le Groupement des entrepreneurs talençais, club d'entreprises partenaire). Une entreprise qui intègre une pépinière atteint 82% de taux de survie dans ses trois premières années, contre 50% pour une entreprise qui ne bénéficie pas de cet accompagnement. À Talence, la pépinière accompagne les entreprises du domaine de l'innovation technologiques, d'usage, de process ou d'organisation. Elle est volontairement installée dans un quartier prioritaire de la ville.

#### **CONTACT PRESSE :**

Claudia Courtois : 05 56 84 78 19 – 06 23 03 59 64 - [ccourtois@talence.fr](mailto:ccourtois@talence.fr)